

Sixième Assemblée générale annuelle

**ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS
ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT**

Mercredi 17 janvier 2024, 19 h
École secondaire Marcellin-Champagnat – Local 101

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :

Mathieu Boulerice (en virtuel)
Élise Charbonneau
Jacinthe Dandurand
Patricia Deslauriers
David Farley
Véronique Frenet (en virtuel)

Réunion assistée de : Claudie Boyer

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 04 par madame Claudie Boyer. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a 6 membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts.

Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Patricia Deslauriers de nommer madame Claudie Boyer comme présidente et secrétaire d'assemblée.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente d'assemblée, madame Claudie Boyer, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de l'Association des anciennes et anciens de l'ESMC.

Celle-ci a été acheminée le 29 novembre 2024, soit au moins 21 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 octobre 2022.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Mathieu Boulerice.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal du 12 octobre 2022 sans aucune modification est proposée par monsieur David Farley.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur David Farley, président, s'adresse à l'assemblée :

Merci à vous d'être présents ce soir. Après cinq années d'existence, je me permets encore de qualifier l'Association des anciennes et anciens de jeune organisation. Le recrutement et la mobilisation sont encore notre cheval de bataille.

Cette année, les efforts seront consacrés à l'organisation des célébrations du 50^e de l'ESMC qui se dérouleront en 2024-2025. L'Association prendra part à différentes activités en plus d'organiser son Grand Rassemblement annuel.

Donc, merci pour votre implication au sein de l'Association.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice fait la présentation des activités ayant eu lieu au cours de la dernière année.

L'Association des anciennes et anciens de l'ESMC en était à sa cinquième année d'existence.

Parmi les activités ayant eu lieu, on compte la première édition du Grand Rassemblement, la nouvelle formule de la Journée Formations et Carrières qui fut plutôt le Mois de l'Orienteation ainsi que des activités Retrouvailles.

Grand Rassemblement

- Samedi 15 octobre 2022 – 14 h à 16 h
- Tous les anciens et toutes les anciennes de toutes les cohortes confondues étaient invités à participer à l'activité.
- 92 inscriptions – 60 participants.es
- Au programme : Visite de l'école, discussion amicale, projection de photos d'archives, etc.
- Dévoilement du mur des Grands Ambassadeurs et des trois premières personnalités.

Mois de l'orientation 2022

- Première édition de cette nouvelle formule
- Cinq semaines d'activités avec 2 types d'activités : panels thématiques et salons promotionnels
- 40 participants anciens.nes, parents, amis de la communauté ESMC sont venus présenter leur profession.
- 2 salons promotionnels : un pour les formations professionnelles et un pour les cégeps et collèges.

Activités Retrouvailles

- Quatre cohortes sont venues célébrer une année marquante. Les cohortes 2010, 2011 et 2012 ont souligné, à l'automne leurs 10 ans, n'ayant pu le faire plus tôt à cause de la pandémie. Pour sa part, la cohorte 1993 est venue se retrouver en juin soit, 30 ans après leur départ.

Inscriptions au répertoire officiel

Bien que ce ne soit pas une activité comme telle, les inscriptions au répertoire officiel sont possibles en tout temps

À ce jour, nous comptons 2 919 inscriptions au répertoire officiel des anciens sur un total de 6 691.

C'est donc 43,6 % de finissants qui sont inscrits à ce répertoire.
Une augmentation de 2,8 % (40,8 % inscrits en 2022)

8. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par madame Élise Charbonneau de donner quittance complète et entière aux administrateurs de l'Association des anciennes et anciens de l'École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2022-2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par madame Patricia Deslauriers de nommer madame Claudie Boyer comme présidente et secrétaire d'assemblée.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, madame Boyer, annonce que les sièges impairs soient les sièges 1, 3, 5, 7 et 9 sont à élire les années impaires.

Voici les membres du conseil dont le mandat prendra fin.

- Poste 3 – David Farley (1997)
- Poste 9 – Jacques Arès (1978)

Les postes 1, 5 et 7 sont pour leur part vacants, tout comme les postes 2 et 6.

Ce sont donc 7 postes qui sont en élection.

La présidente d'élection mentionne que les deux personnes déjà en poste, messieurs Farley et Arès, ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat.

Madame Boyer mentionne que des candidatures ont été reçues, afin d'occuper un poste sur le conseil d'administration.

Nouvelles candidatures officielles reçues dans les temps :

- Monsieur André Frenet (1978)
- Madame Jacinthe Dandurand (1992)
- Monsieur Yves Denis (1975)
- Madame Élise Charbonneau (2015)
- Madame Patricia Deslauriers (ancienne membre du personnel)

Enfin, madame Boyer mentionne que Félicia Laplante (2020) avait signifié un intérêt à s'impliquer. Par contre, les procédures officielles n'avaient pas encore été effectuées avant le début de la rencontre. Madame Charbonneau mentionne aussi que Justine Morazain (2015) souhaiterait aussi s'impliquer. Leur nom sera conservé pour les années ultérieures et pour de l'aide dans l'organisation d'activités spéciales.

La présidente d'élection propose la clôture des mises en candidature. Les sept personnes ayant posé leur candidature sont donc élues sur le conseil.

Comme deux postes sont des mandats d'un an, madame Boyer demande aux personnes présentent si certaines aimeraient mieux être associées à ces postes. Ainsi, madame Deslauriers et madame Dandurand occuperont les postes d'un an.

En plus de ces sept personnes, monsieur Mathieu Boulerice (1995) et madame Véronique Frenet (2004) siègent également au conseil.

Madame Boyer demande à chacun de se présenter afin de faire connaissance.

11. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Puisque plusieurs membres du conseil d'administration sont absents, il est convenu de reporter l'élection des officiers lors de la prochaine rencontre du conseil.

12. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

À la suite de l'élection des officiers lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration, la composition du conseil sera communiquée sur les réseaux sociaux, le site web et dans l'infolettre L'Ambassadeur.

13. VARIA

Des discussions se tiennent entre les participants sur différents sujets, dont les célébrations du 50^e de l'ESMC et les Grands Rassemblements à venir.

Madame Deslauriers demande aussi ce qui a déjà été fait dans le passé, pour entre autres, connaître les attentes des anciens élèves. Est-ce que, par exemple, un sondage a été produit et transmis.

Différentes idées sont partagées rapidement et pourront être développées lors de prochaines rencontres du conseil.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Véronique Frenet propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 46.

Madame Claudie Boyer
Présidente et Secrétaire d'assemblée